

Ecclésiastiques, Jousse, page 7. Ce n'est que plus tard que l'on remit aux laïques le gouvernement temporel des Fabriques ou paroisses. Dans ces temps reculés, les offrandes spontanées des chrétiens étaient employées à la construction des temples. Dans la suite, ces offrandes devinrent obligatoires, et partie en fut perçue, comme elle l'est encore de nos jours dans le Bas-Canada, sous le nom de dîmes. On continua, en France, d'employer au même objet le produit de ces dîmes. Au dire de plusieurs auteurs, l'on doit être porté à croire que c'est ainsi que la plus grande partie des anciennes églises en France furent érigées. Plusieurs devaient aussi leur existence à des fondations particulières. Ajoutons encore que l'église avait acquis des biens dont l'emploi était dans l'origine à la disposition du clergé. (Voir *l'introduction au traité du gouvernement des paroisses* par l'Abbé Affre.)

Enfin les Eglises construites par les moyens qui viennent d'être indiqués, nécessitant des réparations, il fallut y pourvoir ; et bientôt ce qui n'avait été que pure libéralité de la part des paroissiens devint une obligation pour eux, lorsque les sources premières des revenus employés à cet objet, se trouvèrent être insuffisantes.

Pour aider les peuples, on eut recours d'abord à un partage des biens de l'Eglise. "Comme la construction des Eglises et leurs réparations," dit Durand de Maillane, au mot *Fabrique*, tome 3, p. 346 et 347. "sont un sujet important, et pour les dépenses qu'elles occasionnent, et pour l'intérêt qu'y ont les peuples, on assigna des fonds particuliers à la Fabrique dès le premier partage des biens de l'Eglise, et on en confia ensuite l'administration aux paroissiens. Ce partage des biens de l'Eglise ne s'est pas sou-tenu: on voit aujourd'hui bien peu de Fabriques en possession de la quatrième portion des dîmes; mais la piété des fidèles y a toujours supplié; et soit par la voie des legs et fondation, soit par le moyen des quêtes ou autrement, il y a toujours eu dans chaque paroisse des revenus à administrer, et des administrateurs par conséquent à nommer. Ces administrateurs ont été appelés *Marguilliers*. La destination